



FONT SENADE

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL



 02 / AVIS AUX FONSOIS(ES)


 03 / ÉDITO

 04 / INFOS & ANNONCES


 7 / VIE ÉCONOMIQUE


 10 / ACTUALITÉS

 12 / ASSOS, SPORT, CULTURE

 16 / EN BREF

 18 / ÉTAT CIVIL, DIVERS

 19 / FONS PRATIQUE

 20 / AGENDA



UN ÎLOT NUMÉRIQUE À L'AGENCE POSTALE COMMUNALE DE FONTS



L'objectif de ce nouveau service gratuit est de développer la culture numérique auprès d'une partie de la population pas encore connectée.

Ce nouveau service met à la disposition des Fonsoises et des Fonsois un espace comprenant un ordinateur avec accès à internet et une imprimante/scanner en libre-service.

Gratuit, il permet aux personnes qui n'ont pas d'équipements numériques de faire des démarches administratives en ligne et de consulter tous les sites légaux.

C'est un service supplémentaire qui est proposé à la population pendant les heures d'ouverture de l'agence postale communale et de l'accueil Mairie de 8h à 12h30 et de 16h à 18h30 du lundi au vendredi.

OUVERTURE DU LAEP À FONTS



L'ASSOCIATION TEMPS LIBRE VOUS PROPOSE :



OUVERTURE LAEP SUR FONTS ET ST MAMERT

POUR LES ENFANTS DE 0 À 6 ANS

ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE (PARENTS OU GRANDS-PARENTS)

TOUS LES MERCREDIS DE 9H00 À 12H00 :

HORS PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES

ÉCOLE MATERNELLE DE FONTS
SEMAINE PAIRE : 8 FÉVRIER

ÉCOLE MATERNELLE DE ST MAMERT
SEMAINE IMPAIRE : 15 FÉVRIER



RENSEIGNEMENTS :

tel :07 83 53 00 02

e kiliane.grenier@temps-libre.org



LE MOT DU MAIRE



Chères Fonsoises, chers Fonsois,

Les beaux jours arrivent à grand pas !!!

L'espace Intergénérationnel sera terminé fin avril, les enfants pourront s'amuser avec de nouveaux jeux et les parents s'installeront sur le parvis de l'école pour discuter et échanger.

Les travaux concernant le plan de circulation débuteront au mois d'octobre. Nous commencerons par l'entrée du village près de la cave en sécurisant les arrêts de bus, tel que nous l'avons vu ensemble lors de nos réunions consultatives.

Au mois de mai, cela fera trois ans que nous serons arrivés à la tête de la commune. Je ne vais pas revenir sur le bilan de mi-mandat, nous vous l'avons détaillé lors du précédent bulletin municipal.

Tout seul, on n'est rien, je souhaiterais mettre à l'honneur les élus qui m'entourent. Ce sont des femmes et des hommes impliqués et dynamiques. Chacun a son rôle et la plupart d'entre eux travaillent ce qui n'est pas toujours facile de concilier la vie de famille et œuvrer pour la commune. Les réunions du jeudi nous permettent de s'informer, d'échanger en alternance avec les adjoints et l'ensemble de l'équipe. Il y a les réunions thématiques par exemple : le marché et la vie économique, le Conseil Municipal des Jeunes et la jeunesse, les jardins partagés et l'environnement, les festivités et la Culture, les travaux et l'urbanisme. Les comités consultatifs, avec la population, se réunissent pour échanger et coordonner les manifestations. Sans oublier les réunions où l'on représente la commune dans les différents syndicats comme les écoles par exemple. A cela, vous rajoutez leur présence aux événements pour assurer le bon déroulement de ceux-ci. Je les remercie d'être présents et engagés de façon quotidienne pour les adjoints et à chaque fois que c'est nécessaire pour le reste de l'équipe.

Un grand merci également au personnel communal.

Défendre l'intérêt général et mettre tout en œuvre pour faire évoluer notre village en fonction de sa population et de ses besoins est la devise de notre équipe.

Maryse Giannaccini

Maire de Fons

TRAVAUX

LE RÉSEAU D'EAUX USÉES LA CABASSE



LE RÉSEAU PLUVIAL QUARTIER DES JASSES



RENFORCEMENT DU POSTE ÉLECTRIQUE QUARTIER DE LA GARE



ENLÈVEMENT DE LA GRUE DU LOTISSEMENT D'HABITAT DU GARD QUARTIER DES JASSES



RÉPARATION DE LA VOIRIE



DUO NOCTURNE DES LEINS

Bonjour à tous, Fonsoises et Fonsois,

Une nouvelle année a commencé il y a peu, et je suis certain que vous l'avez placée sous le signe du sport, non pas comme ces « bonnes résolutions » que l'on ne tient que trop rarement, mais dans un esprit de bien-être, de convivialité, de dépassement ou bien encore d'évasion. C'est pour tout cela, et bien d'autres choses encore toutes aussi motivantes, que l'équipe de FONSTRAILS se réunit chaque année, afin de mettre en œuvre un événement sportif de qualité au cœur de notre village.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
GARD

Fons Trails

Duo nocturne des Leins
Trophée Gardois des Duos Nocturnes
14,7 km 500 m D+
MERCREDI 17 MAI 2023
21H30 FONS-OUTRE-GARDON (30)

Le DUO NOCTURNE DES LEINS n'est plus à présenter, ni pour les coureurs de la région qui le plébiscite d'année en année, ni même pour les habitants qui se réjouissent d'amener leurs enfants à la course qui leur est dédiée, de courir eux-mêmes aussi, ou bien encore de devenir des acteurs de l'événement, en se portant volontaires comme bénévoles !

Cette année le DUO NOCTURNE DES LEINS se déroulera le Mercredi 17 Mai 2023, à la veille du pont de l'Ascension. La course enfant sonnera le début de cette journée festive avec un départ à 18H00, toujours accompagnée de son goûter offert à chaque inscrit, puis viendra le temps du départ de la course adulte à 21H30.

Je profite de cet article pour vous rappeler que chacun peut devenir bénévole en prenant contact avec nous, en nous envoyant un mail à organisation@fonstrails.fr. Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos idées d'animations sur le parcours de la course, toutes vos bonnes idées seront étudiées avec attention.

Toute l'équipe de FONSTRAILS vous attend avec impatience !



SEGMENTS
STRAVA

www.fonstrails.fr

INSCRIPTION EN LIGNE : **run - evasionchrono.com**

QUEZAC
Trophée Gardois des **DUOS NOCTURNES**
GARD Pleine Nature
R.D.V. AVIGNON
COMMUNE DE FONS

f Instagram

DE NOUVEAUX VISAGES DANS LE BUREAU DU COMITÉ DES FÊTES

Après 2 ans à la présidence, Jérémy GIANNACCINI a laissé sa place à Dimitri VERNIER au cours de l'assemblée générale qui a eu lieu le 22 novembre 2022. Il est rejoint par Bruno DUMAS au poste de vice-président, par Quentin CANO au poste de secrétaire et par Lydia RIBEIRO au poste de trésorière.

Le nouveau bureau a chaleureusement remercié les membres sortants pour leurs engagements, leurs dynamismes et leurs professionnalismes. Ces derniers restent engagés auprès de leurs successeurs et continueront à demeurer actifs au sein du comité.

Après le vif succès rencontré par le loto en janvier ainsi que pour la Gaze en Mars, c'est sur cette belle lancée que le comité est en plein préparatifs de la fête votive qui se déroulera du 24 au 27 Août 2023.

L'équipe du comité est toujours ouverte à de nouvelles recrues, alors n'hésitez pas à passer les rencontrer au cours de leurs prochaines réunions.



DU NOUVEAU AU BAR DE L'AVENIR !

En effet le bar et le tabac ne vont plus faire qu'un ! Après des années de service, Mr Meyer Guy rend donc son tablier. C'est Yannick et Christophe qui vont reprendre l'activité. D'importants travaux vont être entrepris. En attendant de pouvoir découvrir des locaux rafraîchis et réaménagés (dans l'idée vers fin mai) ; nous vous accueillerons tous les jours de 6h30 à 20h00 sans interruption dans le local actuel du tabac. Même si le service de bar ne peut être honoré, vous trouverez la vente de café (à consommer sur place si vous le souhaitez) et de boissons à emporter. Ainsi que les prestations habituelles telles que : Loto, Presse, Jeux à gratter et le PMU.

Nous l'espérons à bientôt .

Y et C.

PLAN DE FONS ET SES PROFESSIONNELS

Le dimanche 5 février, Madame le maire et son adjointe à la vie économique Mme PEYDRO avaient donné rendez-vous aux professionnels de Fons à l'angle de l'avenue Antonin et du Bd Maréchal Foch.

Après avoir rappelé la diversité des entreprises déjà établies sur la commune et encouragé le développement de cette vie économique, Madame le maire a invité chaque nouvel entrepreneur à se faire connaître en mairie pour bénéficier entre autre d'une visibilité sur le site de la commune.

Le plan de la commune et ses professionnels a ensuite été dévoilé, permettant à chacun de découvrir la quarantaine d'entreprises déjà répertoriées.

Un apéritif, place du 11 novembre, a clôturé cette matinée avec les mets locaux des exposants du marché.



ANNIVERSAIRE : LE MARCHÉ LOCAL FÊTE SES 2 ANS



Il y a bientôt 2 ans que l'équipe municipale, dans un contexte particulier, avait pris l'initiative d'organiser le premier marché local. Ce fut une réussite, avec une envie, celle de se retrouver.

Pour mémoire, c'était le dimanche 25 avril 2021, ayant reçu un franc succès, notre souhait était que ce marché s'inscrive dans la pérennité. Le pari est gagné nous avons la joie de vous donner rendez-vous tous les premiers dimanche du mois et nous avons la chance de pouvoir compter sur des producteurs et artisans locaux fidèles qui proposent d'excellents produits.

C'est grâce à vous et à la bonne humeur de nos exposants que ce marché tire son succès.

Aujourd'hui c'est avec beaucoup d'émotions que l'équipe du marché local a le plaisir de vous inviter à venir fêter les 2 ans de ce beau marché LE DIMANCHE 7 MAI à partir de 9h.

Buvette et restauration sur place :

Avec la participation de la cuisine de Mamie Eliette et ses succulents burgers/frites.

Et les bons produits de nos exposants (huîtres, vins, bières artisanales, samoussas, tapas charcuterie/fromage et plateaux dessert/ pralines /Churros ...)

Animations :

Le groupe **CT BAND** nous fera encore cette année l'honneur de sa présence.

Nous aurons le plaisir de recevoir le groupe **5 PHONICS** qui animera le marché avec de la musique Pop rock Funck (là encore nous sommes sur du local, bien des talents dans nos villages...)

On ne les présente plus, toujours là pour nous divertir : **Les papillons des Leins**, une association de country de St Mamert du Gard ... il y aura de la bonne humeur à coup sûr. Démonstration et initiation de cette danse pour la plus grande joie des petits mais aussi des grands. Bien entendu vous pouvez apporter votre chapeau de cow boy .



----- VIDE GRENIER -----

Pour cet événement un VIDE GRENIER organisé par l'équipe du marché local sera aussi organisé de 8h à 16h; à cette occasion le Bd du Maréchal Foch sera interdite au stationnement. Les riverains de l'Avenue Foch ainsi que les Fonsois et Fonsoises seront prioritaires pour participer au vide grenier.

La réservation est obligatoire afin que la municipalité s'organise (document joint à déposer à la mairie ou sur marchelocalfons@mairiedefons.fr).

POLYVALENCE ET COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA BEAUTÉ

C'est au 50 avenue de la Mazade à Fons que vous pouvez venir vous faire faire une petite beauté depuis le 16 janvier 2023.

Virginie BALOUZAT et Lydia RIBEIRO, entourées par la famille et les amis, ont investi le rez-de-chaussée pour y installer leurs complexes beautés : « Ongles d'or » et « Beauty And The Barber ». Energiques, souriantes, bienveillantes et dynamiques sont les qualités qui définissent ces deux jeunes cheffes d'entreprise. La prise de rendez-vous se fait par téléphone ou directement sur place.



Virginie a grandi à Saint Génies, et elle a fait ses études dans le domaine de la sécurité où elle a obtenu un CAP bac pro sécurité prévention avant de passer le concours des douanes. Finalement, elle intègre l'enseigne Intermarché à Vacquerolles où elle occupera plusieurs fonctions : hôtesse de caisse, chef de caisse, boulangerie, drive, station essence. Avec ses cinq années d'expériences, on peut dire qu'elle en connaît un rayon.



Bien qu'elle appréciait ce travail, un changement de direction et des soucis de santé l'amèneront à faire une reconversion professionnelle. C'est ainsi qu'en 2017 elle se forme et devient prothésiste ongulaire avant de créer sa micro entreprise « Ongles d'or ». Le bouche à oreille fonctionne bien et les clientes ne manquent pas. Elle se démarque par le « Nailart » ou art de décorer les ongles. Depuis 2018 elle a également fait une formation pour les extensions de cils selon deux techniques : cil à cil et volume russe. Professionnelle jusqu'au bout des ongles, elle ne manque pas de se former et se perfectionner très régulièrement.

Pourquoi faire appel à Virginie ? Et bien pour embellir ses mains et passer un excellent moment.

Virginie est également sportive, elle pratique le foot depuis le collège, la musculation et la course à pied. Je me suis même laissée dire que sur son temps libre elle était pompier bénévole. Attentive à ses fidèles clientes, elle poursuit son activité à domicile dans un rayon de 10km autour de Fons sous certaines conditions.



Tél. 06.16.19.46.64
Mail. vivi_30@live.fr

  Ongles D'or

lundi, mardi et vendredi, de 09h15 à 18h00
le samedi, de 08h00 à 12h30



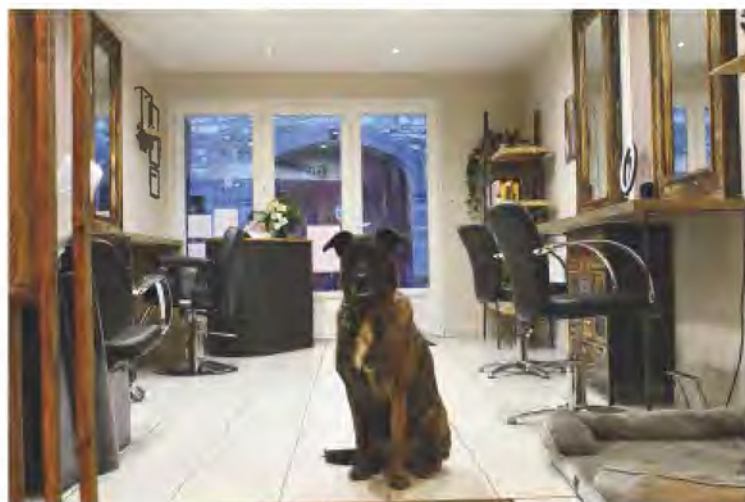
Lydia est jurassienne de naissance et gardoise depuis 7 ans. Elle s'est formée à la coiffure et a obtenu un CAP, un BP, puis un brevet de maîtrise qui lui confèrent le titre de maître artisan en juillet 2022.

Avant son arrivée dans le Gard, Lydia a travaillé pendant 8 ans dans le haut de gamme de la coiffure Suisse. Forte de son expérience, en 2016 elle décide de créer sa propre entreprise « Beauty and the Barber ». Le bouche à oreille gardois fonctionnant bien, son activité à domicile est florissante. Sa clientèle est fidélisée et la liste d'attente commence à s'allonger, c'est ce qui la décide à ouvrir un salon. Cela lui permettra aussi de proposer plus de possibilités aux clientes et d'avoir plus de temps pour des prestations plus longues. Lydia étant spécialisée dans les couleurs et les mèches, elle ne pouvait proposer toutes ses prestations à domicile. Elle avait également envie d'évoluer, de former des jeunes, de faire vivre le village et d'amener du dynamisme au cœur de Fons.

Ce qui passionne Lydia c'est d'entretenir, de transformer et de sublimer une chevelure, apporter un bien être, faire preuve de créativité, utiliser tous les outils : tondeuse, rasoir, ciseaux sculpteur ... une palette d'outils complète dans laquelle elle pioche pour s'adapter en fonction de la texture du cheveu et de la coiffure désirée. Elle a d'ailleurs fait le choix de travailler avec des produits naturels bio, végétal, et non testés sur les animaux. Hommes, femmes, enfants, jeunes et moins jeunes sont les bienvenus. Et comme elle a le souci de se perfectionner et de proposer des nouveautés à ses clientes, elle se forme très régulièrement. Le mois dernier, elle a d'ailleurs suivi une formation de conseillère en image pour aller encore plus loin dans le conseil apporté à sa clientèle (colorimétrie, morpho-visage, morpho-style, conseil vestimentaire, couleur, matière, maquillage...).

Très dynamique professionnellement, elle l'est également dans ses loisirs. Elle pratique la danse latine depuis 5 ans et a même fait de la compétition. Depuis deux ans elle pratique le Kravmaga (self défense) à St Bauzély. Et quand elle ne s'évade pas sur les routes avec sa moto, elle bouquine ou fait de la photo. Depuis novembre 2022, elle occupe la fonction de trésorière au comité des fêtes de Fons ou elle était déjà engagée depuis 6 ans. Elle est également active dans le comité des fêtes de Saint Bauzély depuis plus d'un an.

OLLY la douce mascotte poilue de bientôt 5 ans, assure le comité d'accueil. Sa fonction au salon ? Se faire caresser par toutes les gentilles mains qui se présentent à elle.



Tél. 07 70 86 07 06

  Beauty and the barber

lundi, mercredi, de 13h00 à 18h30
mardi, de 10h00 à 20h00
vendredi de 09h00 à 18h00
samedi, de 08h30 à 12h00
le samedi, de 08h00 à 12h00

Faisant face à une forte demande de leur clientèle et souhaitant proposer encore plus de prestations au sein de leur complexe beauté, Lydia et Virginie sont à la recherche d'une esthéticienne diplômée qui souhaiterait les rejoindre et s'installer avec elles. Elles étudient toutes propositions sérieuses.

ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL, C'EST BIENTÔT FINI !



Le parvis de l'école maternelle sera uniformisé avec celui existant devant le portail de l'école avec du béton désactivé. Il sera ombragé par 4 arbres, l'éclairage ainsi que des bancs devraient compléter cet espace dont la végétalisation devrait se faire au fur et à mesure.

LA SALLE D'EXPOSITION

Une salle d'exposition de 80m² dont l'entrée se fera par la médiathèque

Samedi 5 mars, M. CASAS 1er adjoint proposait une visite guidée aux membres du conseil municipal disponibles ainsi qu'aux jeunes du CMJ.

C'est un bel espace qui attend les fonsoises et les fonsois et chacun devrait s'y sentir bien. En effet, il a été conçu pour tous et accessible aux personnes à mobilité réduite (sans oublier les poussettes). En effet, une rampe d'accès permet d'aller du parvis de l'école au Citypark et à l'espace jeux. De plus, les trottoirs ont été mis aux normes. Ils sont plus haut devant l'abri bus qui sera remis en place. Une personne en fauteuil roulant pourra être au niveau de l'entrée d'un bus (s'il est adapté). Le bitume ne sera pas refait dans l'immédiat puisque le projet d'aménagement de la circulation devrait le prendre prochainement en compte.



LES CONTENEURS

Les conteneurs d'apport volontaire Papiers et Verres ont été enterrés et l'ouverture se trouve coté du citypark pour le moment mais pourrait être tournée en fonction de la praticité de leur utilisation. Le collecteur de vêtements qui a été déplacé au château d'eau rue Georges Brassens restera à cet emplacement.

Les nouveaux conteneurs ont été fournis par l'agglomération et la réalisation technique (enfouissement ...) incluse dans le projet de l'espace intergénérationnel.

AUTOUR DU TERRAIN DE FOOT ET DU CITYPARK

L'éclairage en bord de route qui ne fonctionne plus va être retiré. En revanche, les éclairages positionnés au-dessus des platanes sont maintenus et progressivement équipés de led. Un éclairage supplémentaire pourrait venir en renfort prochainement si nécessaire.

Les câbles électriques qui pendent dans les haies sont enfouis pour ne plus gêner la taille et pour plus de sécurité.

La rénovation du local des associations devrait débuter courant mai.





LE BASSIN DE RÉTENTION

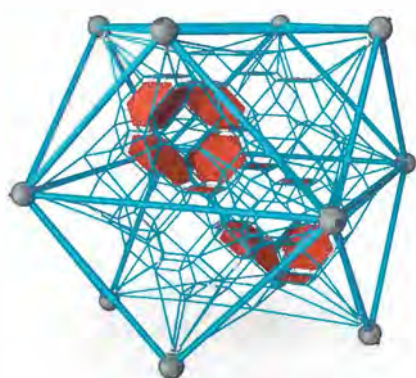
Dans la mesure où les travaux d'aménagement de l'espace intergénérationnel augmente l'imperméabilisation des sols, le bassin de rétention a dû être agrandi conformément aux obligations légales actuelles.

La société SOCOTEC a été retenue pour la mission de contrôle technique de l'ensemble des travaux, elle fournit régulièrement des rapports avec des fiches d'avis sur la réalisation des travaux au fur et à mesure de leur avancée

LES JEUX ET LEUR DISPOSITION

Précédemment, le parc devant la maternelle disposait de 3 jeux, essentiellement pour les plus petits et de l'araignée derrière la médiathèque. Les anciens jeux n'étant plus aux normes et très vieillissants pour certains, ils n'ont pas pu être réutilisés.

L'aménagement actuel prévoit 6 nouveaux jeux pour les enfants de 0 à 15 ans. Ils seront disposés sur l'ensemble de l'espace.



Devant l'école maternelle, ce sera un jeu pour les plus petits : la villa coquelicot. Devant les gradins se trouvera une balançoire à bascule suivi d'un jeu combiné. Viendra ensuite la super nova, la cubite et pour finir une balancelle.

L'aménagement d'un espace jeu est très règlementé. Un sol amortissant doit obligatoirement être installé. Pour cet espace, le revêtement de surface choisi est un gazon synthétique.

Un éclairage est également prévu derrière la médiathèque, celui-ci verra sa puissance réduite de 50% de 23h à 6h du matin. Il ne peut pour le moment pas être éteint complètement durant cette plage horaire parce que cela obligerait d'éteindre tout l'éclairage public, ce qui n'est, actuellement, techniquement pas possible. Mais peut être bientôt !

La SOCOTEC propose des missions tout au long du cycle de vie du bâti afin d'en assurer la conformité, prolonger leur durée de vie, améliorer leur performance technique, énergétique et environnementale, et garantir ainsi la sécurité des personnes. Tiers de confiance indépendant, SOCOTEC s'appuie sur 5000 techniciens et ingénieurs partout en France, reconnus parmi les meilleurs dans la gestion des risques et le conseil technique.

La commune de Fons a souscrit différents contrats de contrôle annuel avec la SOCOTEC : installation Gaz, conformité des installations électriques pour l'ensemble des bâtiments communaux.

APE MATERNELLE

L'année est déjà bien avancée et l'APE a déjà réalisé plusieurs actions qui furent une réussite. Comme par exemple le loto qui a eu lieu le 12 février dernier, et qui a eu un franc succès. Merci encore aux donateurs d'avoir pu nous permettre d'offrir un aussi beau loto et aux familles qui se sont déplacées si nombreuses malgré le beau temps annoncé.

Il y a aussi eu le carnaval, organisé par l'équipe enseignante le vendredi 10 mars dernier, et l'APE a bien sûr répondu présente pour offrir aux enfants le goûter et les confettis, afin de rendre ce moment encore plus festif.



Mais encore d'autres événements sont à venir, alors à vos agendas :

- la vente de chocolats chauds ou autres gourmandises avant les prochaines vacances scolaires, soit le vendredi 21 avril après l'école. Un moment convivial et gourmand tant attendu par les familles et surtout par les enfants.

- le fidèle vide-greniers de l'APE dans les Prés de Gajan qui aura lieu le dimanche 14 mai prochain et auquel nous espérons vous retrouver nombreux.

C'est grâce à toutes ces actions que nous pourrons financer la sortie de fin d'année des enfants de la maternelle ainsi que la kermesse qui approche à grand pas, et dont les préparatifs ont déjà commencé en coulisse.

Nous reviendrons vers vous très bientôt pour vous donner plus de détails sur cette jolie fête qui clôturera l'année en beauté!

À très vite.

L'équipe de l'APE maternelle.



Mais aussi une petite nouveauté cette année, une journée jeux de société qui a été proposée afin que les enfants puissent se retrouver sur une matinée ou une après-midi en dehors du temps scolaire. C'était aussi l'occasion pour les familles de se rencontrer et passer un moment agréable autour d'un jeu. Partage et bonne humeur étaient à l'honneur de cette journée le 2 avril au foyer de FONS. Une buvette et une petite restauration étaient proposées sur place pour plus de convivialité.

VIDE-GRENIERS

Buvette et petite restauration sur place

**DIMANCHE
14 MAI 2023
8H-17H**

Dans les Prés de GAJAN

76/5 mètres linéaires
Voiture sur l'emplacement

RÉSERVATION AU 06. 72. 82. 81. 22
(www.vide-greniers.org)

Réservé aux exposants non professionnels

RPI : NOUVELLE ANNÉE, MÊME ÉNERGIE !

VENTE DE DONUTS

On a attaqué l'année 2023 par une vente de donuts à la sortie des écoles le Vendredi 17 Février qui a régalé les petits comme les grands. En 30 minutes top chrono plus un seul donut disponible, on reconnaît les gourmands et gourmandes.



LOTO

Face au succès de l'édition précédente nous avons à nouveau choisi d'organiser notre loto au Foyer de Saint-Bauzély le Dimanche 05 Mars 2023. Grâce aux dons de nos généreux donateurs nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux participants. Les membres de l'APE ont été heureux de constater les sourires sur le visage des gagnants et le nutella sur les joues des enfants. Ce fut une belle journée de bonheur partagé.



SUR PLACE

Buvette/Restauration
Tombola

Concours de Gâteau

RESERVE AUX EXPOSANTS NON PROFESSIONNELS

Venez nombreux

L'APE DU RPI VOUS PROPOSE SON TRADITIONNEL

Vide Grenier

8€ l'emplacement (5 mètres linéaires/voiture sur l'emplacement)

Dimanche 16 Avril 2022

de 07h à 17h

aux Près de Gajan

Inscriptions au 06.72.82.81.22 ou sur www.vide-greniers.org

DATE DE LA KERMESSE

Et pour clôturer cette belle année scolaire, nous vous informons que l'APE organise sa kermesse le Samedi 24 Juin à la Dalle de Gajan avec un spectacle des enfants, jeux, buvette et restauration sur place.

CARNAVAL DES ECOLES

Si vous avez croisé dans les rues de nos villages, le Vendredi 17 Mars, dragons, princesses, pirates, sorcières et autres super-héros n'avez pas rêvé ! Avec le soutien des enseignants, l'APE a pu offrir aux élèves du RPI une journée festive pour célébrer ensemble le carnaval.

Merci aux entreprises et commerçants pour leur soutien



VIDE GRENIER

L'APE organise son vide grenier le Dimanche 16 Avril 2023 au pré de Gajan de 7h à 17h
Tarif : 8€ les 5m linéaires avec véhicule sur l'emplacement + une boisson chaude offerte
Installation à partir de 6h
Inscription au 06 72 82 81 22
Sur place buvette et restauration ; paiement en CB possible



QUELQUES NOUVELLES DU CMJ



Nous avons souvent croisé nos jeunes élus dans les différentes manifestations organisées par la municipalité, mais ils sont aussi à pied d'œuvre pour organiser leurs propres événements.

Voici un petit récapitulatif pour les prochains mois (dates à retenir) :

Samedi 15 avril - Mini-olympiades

Les mini olympiades prévues initialement en juin 2022 et annulées à cause de la chaleur, sont enfin reportées au 15 avril.

En espérant que le temps soit de la partie et que le nombre de participants soit aussi important que précédemment. Plusieurs équipes, composées chacune de 4 participants pourront s'affronter sur des épreuves de : hand, tir à l'arc , parcours ninja ... etc ...

Cette journée sera ouverte aux enfants du RPI de 8 à 13 ans. A midi, les compétiteurs pourront pique-niquer sur place avant de reprendre les activités jusqu'à la remise des prix, en fin de journée.

Samedi 13 mai - Demi-journée scientifique

Le CMJ souhaiterait pouvoir proposer une demi-journée dédiée aux sciences et à la lithothérapie. Plusieurs intervenants ont été contacté afin d'animer cette journée. A ce jour les modalités ne sont pas encore connues mais nous ne manquerons pas de revenir vers vous dans les prochaines semaines.

Mercredi 14 juin - Les jeunes élus du CMJ sont conviés à visiter le Conseil Départemental ainsi que la Préfecture.

Ils pourront, au cours de cette journée déjeuner au restaurant inter administratif et découvrir l'envers du décor de deux de nos institutions.

Nous vous donnons rendez-vous pour au prochain Fonsenade, pour suivre nos aventures, en photos...

VOEUX 2023

La cérémonie des vœux 2023 de la municipalité aux Fonsois s'est déroulée dans le Foyer comble pour cette occasion.

Mme Maryse Giannaccini, élue à la tête de la mairie de Fons depuis mars 2020 accueille ses administrés avec joie et beaucoup d'émotion. Il est vrai que les obligations sanitaires du moment, nous avaient privé de cette cérémonie depuis les élections.

Mme le maire souhaite avant tout présenter ses meilleurs vœux de santé, de courage, et d'espoir malgré la crise actuelle qui nous frappe tous. Elle renouvelle aussi à chacun ses motivations essentielles et celle de tout le conseil municipal en place :



- L'intérêt général
- Le dialogue
- La transparence
- L'action

Nous avons trois engagements envers vous :
Bien vivre à Fons.
Redynamiser le village
Être à votre écoute.

LE GOÛTER DES AÎNÉS



Nos chers aînés étaient invités le samedi 21 janvier afin de partager la traditionnelle galette des Rois, environ 120 participants étaient présents pour ce rendez-vous qui marque les temps forts de la vie sociale de notre commune.

Pour la première fois, des résidents de l'Ehpad « Les Jasses » ont rejoint la fête accompagnés du personnel.

Après quelques mots de bienvenue de Mme le maire, le ton est donné grâce au groupe de musiciens "Au coin de la rue".

Au fil des notes de musique, l'ambiance chaleureuse contrastait bien avec le vent hivernal soufflant au dehors cette après-midi-là.

Quel privilège de partager avec nos seniors ces retrouvailles remplies de rires, de chants, de papotages, sans oublier le goûter. Quel délice !

MARS BLEU, ÉDITION 2023

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité de Fons a participé à l'action de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

Le samedi 11 mars à partir de 9h30, un stand d'information et de documentation sur le dépistage : test, associations actives dans le Gard, conseils diététiques est installé dans la cour de l'école primaire.

Cette année encore, des activités pédestre et circuit en vélo ont été proposées ainsi que des jeux en bois pour les enfants dans la cour.

Le Dr Benjamin Mathieu oncologue avait prévu d'intervenir pour information concernant l'importance du dépistage et devait répondre aux questions, mais le manque de participants n'a pas permis son déplacement.

La municipalité souhaite malgré tout soutenir cette initiative nationale de santé publique dont le but est avant tout de sauver des vies.



BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE DE FONTS



par Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes

Après les travaux de rénovation intérieure de l'église, de remplacement des installations électriques et de chauffage effectués en 2022, une cérémonie a eu lieu le dimanche 12 mars 2023 en présence de Monseigneur Nicolas Brouwet, évêque de Nîmes.

Monseigneur Nicolas Brouwet, le Père Abel, les paroissiens, les autorités civiles et municipales s'étaient réunis sur le parvis de l'église où ont eu lieu diverses prises de parole. Monseigneur l'Evêque Nicolas Brouwet a ensuite procédé à la bénédiction.

Après la messe solennelle, s'en est suivi un moment de partage qui s'est prolongé après la cérémonie avec un pot de convivialité.



NOUVEAUX ÉLUS & RECENSEMENT

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DU SIEM

Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelles - S.I.E.M. - Syndicat mixte Gajan/Fons/St Mamert/St Bazély/Parignargues

Suite à la démission de M. BIALES Romain de la présidence du SIEM, un nouveau vote a eu lieu le mercredi 8 mars 2023.

A l'unanimité Mme Catherine BERGOGNE a été élue Présidente et Mme Béatrice DERNONCOURT a été (ré)élue Vice-Président(e).



CHANGEMENT AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Suite à la démission de Mme PAULET Mahdjouba, l'équipe municipale accueille Estelle BROCHE.

Bienvenue dans l'équipe.

RECENSEMENT CITOYEN

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger
C'est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou un concours administratif en France, ou à l'examen du permis de conduire.



Quand faut-il faire le recensement citoyen ?

Dès votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Comment faire le recensement citoyen ?

En ligne ou à la mairie de votre domicile muni de ces documents :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Après avoir fait votre recensement citoyen : Vous obtenez une attestation de recensement.

Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire.

Après le recensement, quel changement de situation faut-il déclarer ?

Après le recensement citoyen et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre CSNJ (Centre du service national et de la jeunesse) de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile (déménagement).
- Toute absence de votre domicile habituel d'une durée supérieure à 4 mois.
- Changement de situation familiale (mariage, pacs, vous avez un enfant...)
- Changement de situation professionnelle (par exemple, passage d'étudiant à employé).

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2023

(Le compte rendu du conseil municipal est consultable, dans son intégralité, en mairie ainsi que sur le site de la commune)

- Approbation à l'unanimité du procès-verbal dernier conseil municipal (1er décembre 2022)

- autorisation donnée à madame le maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget principal 2023 (vote à l'unanimité)

Cela permet à la Commune de fonctionner pendant tout le premier trimestre 2023.

- Décision modificative n°2 au budget 2022 (vote à l'unanimité)

Afin d'éviter un dépassement de crédit au chapitre 66, et dans la mesure où les crédits disponibles ont été ouverts en trop au chapitre 67, il est nécessaire de procéder à un virement de crédits de 444€.

- Lotissement « l'oliveraie » – rétrocession des équipements publics (vote à l'unanimité)

Une convention de transfert des espaces et équipements communs dans le domaine public communal a été conclue le 17 janvier 2020 entre la commune et l'aménageur TERRES DU SOLEIL prévoyant la rétrocession à la commune des équipements communs du lotissement.

Les parcelles suivantes sont rétrocédées à la Commune de Fons-Outre-Gardon : B1362, B1417, B1396, B1393, B1425, B1392, B1389 et B1390.

- Révision générale du plan local d'urbanisme (plu) (vote à l'unanimité)

Le PLU doit être compatible avec les documents de rang supérieur, notamment avec le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gard et le Programme Local de l'Habitat de Nîmes Métropole.

Une première délibération prescrivant la révision générale et définissant les modalités de la concertation avait été prise le 28 octobre 2021.

La délibération prise doit être notifiée aux personnes publiques associées et les modalités de concertation doivent être mises en place, toutefois, à ce jour, les notifications n'ont pas été réalisées et le registre de concertation n'a pas été ouvert.

Afin de garantir la sécurité juridique de la procédure de révision du plan local d'urbanisme, il convient d'abroger cette délibération et de la remplacer par une nouvelle.

- Rétrocession d'une concession funéraire – colombarium n°4 (vote pour : 10 contre : 2)

La rétrocession d'une concession funéraire consiste, pour le titulaire de la concession, à la revendre notamment en

raison d'un déménagement ou d'un changement de volonté pour l'inhumation.

Le titulaire de la concession peut alors la rétrocéder à la commune. La rétrocession des concessions dont la durée est perpétuelle est soumise à son acceptation par le Conseil municipal et il lui revient d'en fixer le montant.

La concession funéraire du colombarium n°4 (urne) a été acquise le 23 juin 2015 pour une durée perpétuelle au prix de 350,00 euros. Détenue pendant 7 ans et 6 mois, et la demande intervenant dans le courant de la 8ème année, il est proposé d'accepter la rétrocession à la Commune de la concession funéraire du colombarium n°4, au prix de 210€ payé par la collectivité au concessionnaire.

- Rue de Cambis – renforcement basse tension issu du poste allier (21-ren-47) (vote à l'unanimité)

Un état financier prévisionnel a été élaboré par le SMEG pour le lancement des études. La participation de la commune est estimée à 0€. En cas de renoncement au projet par de la commune, elle devra rembourser 849,29€ au SMEG.

- Rue de Cambis – dissimulation du télécom (22-tel-05) (vote à l'unanimité)

Un état financier prévisionnel a été élaboré par le SMEG pour le lancement des études. La participation de la commune à ces dépenses est estimée à 48 000€. En cas de renoncement au projet par la commune, elle devra rembourser 225,86€ au SMEG.

- Rue de Cambis – dissimulation de l'éclairage public (22-epc-05) (vote à l'unanimité)

Un état financier prévisionnel a été élaboré par le SMEG pour le lancement des études. La participation de la commune à ces dépenses est estimée à 16 490,00€. En cas de renoncement au projet par la commune, elle devra rembourser 254,99€ au SMEG.

- Redevances d'occupation du domaine public 2022 (vote à l'unanimité)

Pour l'implantation de réseaux sur le domaine public communal, une redevance est due par les opérateurs au profit de la Commune.

Orange, est redevable de 951,77€ pour 2022.
Enedis est redevable de 221€ pour 2022.
GRDF est redevable de 388,08€ pour 2022.

- Accord de la commune pour l'affiliation de l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement au centre de gestion de la fonction publique territoriale (C.D.G.F.P.T.) du Gard (vote à l'unanimité)

Conformément à la législation en vigueur, la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG 30 est nécessaire préalablement à l'acceptation de cette demande d'affiliation au 6 mars 2023.

ÉTAT CIVIL

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS !



Liana CADET

Fille de Damien CADET et Carine AGOSTINI est née le 6/02/2023



Juliette, Yvette, Alix ARGENSON

filles de Sébastien ARGENSON et d'Elsa DAMIGNINI est née le 28/11/2022



Antoine, Pierre, Nicolas, François, Marie DE ZAYAS D'HARCOURT

filles de Guillaume, DE ZAYAS D'HARCOURT et de Marie-Geneviève, MATEOS est né le 26/11/2022

TOUTES NOS FÉLICITATIONS AUX JEUNES MARIÉS

Julien, Karim, Stéphan TOMAS et Roxane, Elisa FANARA se sont mariés le 03 / 12 / 2022

TOUTES NOS CONDOLÉANCES ET SOUTIEN AUX FAMILLES ET LEURS PROCHES

Roger, Antoine ROUSSEL, décédé le 2.11.2022 à l'âge de 96 ans

Henri, Alain LOYEZ, décédé le 17.01.2023 à l'âge de 61 ans

IDÉE DE LECTURE



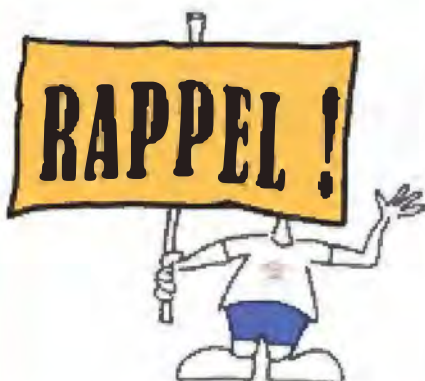
LE MANUSCRIT INACHEVÉ *Tome 1 sur 3*

Thriller

écrit par Franck Thilliez.

Un thriller magistral !

Ce livre débute d'une façon très particulière et très prenante : il y a un côté "Inception" avec un livre dans un livre dans un livre... On va suivre deux intrigues : la première vers Grenoble où un jeune a volé une voiture qui avait... un corps dans le coffre et la deuxième entre Paris et le Nord où une femme, autrice sous un pseudonyme, se remet difficilement de l'enlèvement de sa fille quelques années auparavant. Les amateurs apprécieront sûrement...



FAIRE PARAÎTRE VOS ARTICLES

Si vous souhaitez faire part d'une manifestation ou partager une information dans le Fontsenade,

vous pouvez rédiger et adresser un article à l'équipe en charge du fontsenade avant le 9 juin pour une parution début juillet.

N'oubliez pas d'y joindre une photo (2 Mo minimum)

fontsenade@mairiedefons.fr

ATTENTION TOUS NE POURRONT PAS ETRE PUBLIÉS

LES SERVICES PUBLICS

POMPIERS

Tél. 18 - Tél. mobile. 112

GENDARMERIE

Tél. 04 66 81 10 33

POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. 06 72 36 91 32

MAIRIE / POSTE / ACCUEIL DU PUBLIC

Tél. 04 66 81 11 95

Mail. contact@mairiedefons.fr

Site. www.mairiedefons.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi :

08h00 - 12h30 / 16h00 - 18h30

Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire - S.I.R.S

Tél. 04 66 74 41 70

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h-12h

Syndicat Intercommunal des Écoles Maternelles - S.I.E.M

Tél. 04 66 81 10 53

Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Mardi : 08h00 - 12h00 / 15h00 - 17h30

Jeudi : 08h00 - 12h00 / 14h30 - 17h00

Vendredi : 08h00 - 12h00

MEDIATHEQUE

Tél. 09 67 28 28 12

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi : 16h30 - 19h00,

Mercredi : 09h30 - 12h00 / 14h00 - 19h00,

Vendredi : 16h00 - 19h00

SYNDICAT LEINS GARDONNENQUE

Tél. 04 66 63 00 80

Fax. 04 66 63 94 79

Mail. contact@leinsgardonnenque.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi à Jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h

Vendredi de 8h à 12h

Eau de Nîmes Métropole (Eau potable)

Tél. 09 69 36 61 02

SAUR (Assainissement)

478, Av. Maurice Privat. 30600 VAUVERT

Tél. (Dépannage) 04 30 62 10 08

Infirmières Libérales

Karine MONNIER

06 23 11 34 65

Véronique BROSSETTE

06 12 11 16 72

Place du 11 novembre

30730 Fons

Laurence FERRER

06 99 90 41 07

233 Rue de cambis

30730 FONTS

COMMERCES

(LOCAUX COMMERCIAUX)

BAR PMU JEUX TABAC PRESSE - Bar de l'Avenir

Tél. 04 66 63 20 07

Tous les jours dès 6h30

Boulangerie La Fonsoise

Tél. 04 66 81 13 96

du Mardi au Samedi : 6h30-12h30 / 16h30-19h30

Dimanche : 6h30-13h. Fermée le Lundi

Épicerie Votre Marché

Tél. 04 66 37 92 14

Lundi 8h30-12h30 / 16h-19h.

Mardi à Samedi : 8h-12h30 / 16h-19h.

Dimanche : 9h-12h Fermée le jeudi

SALON DE COIFFURE "Métamorphose"

04 66 81 19 62, sur RDV

Horaires d'ouverture :

du Mercredi au Samedi: 9h-18h30 non stop

SALON DE COIFFURE "Beauty and the Barber"

Tél. 07 70 86 07 06

Lundi, Mercredi : 13h00 - 18h30

Mardi : 10h00 - 20h00

Vendredi : 09h00 - 12h00

Samedi : 08h30 - 12h00

ONGLERIE "Ongles d'Or"

Tél. 06 16 19 46 64

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 09h15 - 18h00

Samedi : 08h00 - 12h30

CAVE COOPÉRATIVE DE FONTS, L'ORÉE DES LENS

Tél. 04 66 81 11 01

Mail. oree.des.lens@wanadoo.fr

du Mardi au Samedi : 9h-12h / 14h-18h

RESTAURATION / FOOD-TRUCK

Blym's (Tacos / Burger / Kebab)

Tél. 07 50 48 27 12

Pizza Boub' Family (Pizzeria)

Tél. 06 29 37 50 72

Retrouvez toutes les coordonnées des autres professions sur le site Internet de la commune dans la rubrique Vie économique et sociale.

DÉCHETTERIE

du Lundi au Samedi : 8h30-12h / 13h30-17h30

(Horaires identiques été et hiver)

| COLLECTE DES ORDURES | |
|--|---|
|  ORDURES MÉNAGÈRES |  TRI SÉLECTIF |
| Mardi & Vendredi MATIN | Jeudi MATIN |
| Jours fériés compris (sauf exceptions) | |

Le Calendrier du printemps

AVRIL

SAM. 01

Manifestation "Mon village propre"

DIM. 02

Marché local de 09h00 à 12h30, Place du 11 Novembre

SAM. 15

Mini Olympiades organisées par le CMJ

MAI

DIM. 07

Le marché local fête ses 2 ans, de 08h00 à 16h00, Place du 11 novembre. avec musique, restauration sur place et vide grenier au Bd. du Maréchal Foch

LUN. 08

Cérémonie de commémoration

VEN. 12

Vernissage du 5^{ème} Festival photo (exposition du 1^{er} au 31 mai)

SAM. 13

Demi-journée scientifique organisée par le CMJ

MER. 17

Fonstrail, Duo Nocturne

JUIN

DIM. 04

Marché local de 09h00 à 12h30, Place du 11 Novembre

JUILLET

DIM. 02

Marché local de 09h00 à 12h30, Place du 11 Novembre

VEN. 07

Grand prix de la chanson française.

JEU. 13

Repas républicain.

SAM. 29

Nuit des étoiles.

LECTURE À LA MÉDIATHÈQUE TOUS LES MERCREDIS MATINS

de 10h00 à 11h30 pour les enfants de 0 à 6 ans

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RDV

Les samedis de 10h à 12h

Directeur de la publication : Stéphanie PICARD

Equipe de rédaction : Marie DEBERGUE, Laurence FERRER, Stéphanie PICARD et Guilhem VEZIES

Réalisation & Impression : SARL PLS Publicité. ZAC Carrière Vieille. 30190 Saint Chaptas